

Sauvons le Service Civique !

« Petit miracle républicain » voté à l'unanimité en 2005, le Service Civique était alors plein de promesses : sécuriser l'engagement des jeunes, le développer, le valoriser.

« Le Service Civique, c'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans. Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé ».
[Agence du Service Civique]

« Le Service Civique a pour objet de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale et offre à toute personne volontaire l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général » [Code du Service National]

Aujourd'hui, le Service Civique est devenu un marqueur générationnel phare pour les jeunes français, résultat d'une politique du chiffre assumée. Ils seront ainsi presque 150 000 jeunes à s'y être engagés en 2019. Un remarquable succès quantitatif, gagné à la force d'un branle-bas de combat ministériel et associatif, qui mobilise aujourd'hui une très large frange d'acteurs autour de l'engagement de la jeunesse.

Le Service Civique est fondé sur le volontariat, sur la progression personnelle dans le cadre d'un projet au moins en partie défini par le jeune lui-même, sur la montée en compétences dans le cadre d'une citoyenneté exercée librement. S'il est vrai que beaucoup de jeunes ne s'y engagent pas par fibre militante *a priori*, tous découvrent au cours de leur mission les notions d'intérêt général et de citoyenneté. Le Service Civique est une belle école de l'engagement, tout comme une formidable opportunité de renouvellement pour les associations et institutions publiques qui accueillent les volontaires.

Le Service Civique comprend bien sûr des marges de progression, et des points de vigilance. L'annualité désormais routinière de l'accueil des volontaires, le nombre des cohortes, le manque de formation des tuteurs, tendent à réduire la part d'engagement personnel pourtant prépondérante dans ce que doit être la mission d'un volontaire. Mais est surtout dénoncé le risque croissant d'une collusion du Service Civique avec l'emploi, a fortiori dans un contexte de fort chômage des jeunes et de fragilisation généralisée du monde associatif et de l'administration publique.

Mais le Service Civique a réussi le pari d'un équilibre fragile : atteindre l'universalité, un effet générationnel massif, sans le caractère obligatoire de l'engagement, et en préservant une forte identité citoyenne. Plébiscité par les jeunes comme par les associations et institutions, il mérite désormais qu'on y investisse massivement pour améliorer sa qualité.

On pouvait espérer que le Service Civique avait acquis un statut suffisamment pérenne, une reconnaissance suffisamment importante par l'ensemble des acteurs publics et de la société civile, pour être désormais protégé face aux soubresauts politiques. Or, **le Service Civique est aujourd'hui directement menacé par le Service National Universel.** Un dispositif décrié par de nombreuses associations de jeunesse et certaines collectivités pour son caractère obligatoire, et qui propose l'« encadrement » pour toute pédagogie, plutôt que l'

« accompagnement » propre au Service Civique et à l'éducation populaire au sens large. Bancal dans son pilotage que se renvoient l'armée, l'éducation nationale, le monde associatif, comme dans sa phase expérimentale de mise en œuvre, il a surtout un poids considérable sur les finances publiques : avec un coût annoncé d'1,5 milliards d'euros par an, il entraîne une dangereuse concurrence pour les autres politiques de l'engagement, comme le Service Civique.

Ainsi, au cours des derniers mois de l'année 2019 se sont multipliées les preuves de cette dégradation :

- Un nombre de missions de Service Civique et de structures agréées désormais plafonné ;
- Une réduction de la durée minimale des missions de Service Civique : de 8 mois, la durée a été raccourcie à 7 puis 6 mois, en l'espace de quelques semaines. Une durée beaucoup moins coûteuse, mais très préjudiciable à la qualité de l'expérience d'engagement des jeunes ;
- Un arrêt des crédits permettant le paiement des indemnités dans certaines Régions pour le dernier trimestre 2019 : certaines structures qui avaient prévu d'accueillir des volontaires à partir de septembre 2019 se sont tout simplement vu notifier l'arrêt des crédits, autrement dit pour elles la remise en cause de l'accueil du volontaire.

Face à situation sans précédent, **nous lançons un appel pour sauver le Service Civique** : une politique dans laquelle nous nous sommes unanimement engagés depuis plus de dix ans, qui a largement démontré sa capacité à former des citoyens plus éclairés, plus responsables, et qui en cela répond pleinement aux objectifs du SNU : « former des citoyens » et « œuvrer à la cohésion nationale ». Nous demandons que les fonds alloués au Service National Universel soient mis au service du renforcement de la qualité du Service Civique actuel et d'autres formes de volontariat ; et qu'ils contribuent au soutien au monde associatif, en tant que vecteur principal de cohésion sociale dans notre pays.